

Profitez d'un financement de la TIR-SHV Capitale-Nationale dans la mise en œuvre de vos plans de déplacement !

Composée d'une équipe experte en aménagement du territoire et en mobilité durable, Accès transports viables travaille depuis plus de 30 ans à créer des environnements favorables à la pratique des déplacements actifs et collectifs pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Grâce à une collaboration entre Accès transports viables et la **Table intersectorielle régionale et locale en saines habitudes de vie (TIR-SHV Capitale-Nationale)**, 5 municipalités localisées dans la Capitale-Nationale peuvent profiter d'un soutien financier à la mise en œuvre de leur plan de déplacement. Financée à la hauteur de 8000\$, cette offre vous permettra d'être accompagné à la **réalisation d'au moins une action**.

Vous avez jusqu'au **15 juin 2024** pour signifier votre intérêt. La sélection des municipalités se fera via une logique « premier arrivé, premier servi » et inclura une analyse des besoins et ressources disponibles.

Dans le cas où vous ne possédez pas de plan de déplacement et que vous souhaitez sécuriser les déplacements actifs sur votre territoire, veuillez tout de même contacter Accès transports viables afin d'obtenir un accompagnement sur mesure adapté à vos besoins.

Période et critères d'admissibilité

- Être une municipalité ou un établissement scolaire localisé dans la Capitale-Nationale;
- Vouloir favoriser la mobilité active via l'aménagement d'environnements sécuritaires et adéquats;
- **Effectuer la mise en œuvre d'au moins une des recommandations;**
- **Avoir une résolution du conseil municipal ou une résolution du conseil d'établissement confirmant la réalisation d'au moins une recommandation.**



Qu'est-ce qu'un plan de déplacement ?

Il s'agit d'un diagnostic territorial visant à accompagner les municipalités ou établissements scolaires dans leur volonté à sécuriser les déplacements actifs (marche et vélo) et à améliorer les conditions de pratiques sur leur territoire et pour leur population.

La réalisation d'un plan de déplacement comprend :

- La caractérisation des aménagements de mobilité active et de la signalisation sur votre territoire;
- L'identification des pistes de solutions pour favoriser les déplacements actifs et sécuritaires sur votre territoire ou aux abords de certains lieux ciblés;
- La formulation de recommandations à court, moyen et long terme pour favoriser les transports actifs sécuritaires.

Qui sommes-nous ?

Accès transports viables est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de défendre les droits des utilisatrices et utilisateurs des transports collectifs (transport en commun, covoiturage, autopartage) et actifs (marche, vélo), ainsi que de promouvoir la mobilité durable dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Régulièrement, l'organisme documente et intervient sur divers dossiers publics en lien avec les transports et l'urbanisme. Accès transports viables œuvre aussi à la sensibilisation et la mobilisation en faveur de la mobilité durable, autant par des campagnes de promotion que des activités d'éducation.

La **TIR-SHV Capitale-Nationale** est l'alliée privilégiée qui stimule et rassemble les forces vives des milieux pour améliorer les environnements favorables à la santé. Le financement provient de la Politique gouvernementale de prévention en santé (**PGPS**).

Pour toutes informations supplémentaires

Samuel Deschênes, M.ATDR
Chef d'équipe – Aménagement et urbanisme
s.deschenes@transportsviables.org

Mariane Julien
Coordonnatrice et Kinésiologue
coordo@mobilisationshv.com

<http://www.mobilisationshv.com/>

Accès transports viables

Centre culture et environnement Frédéric Back
870 avenue de Salaberry, bureau 303
Québec (Québec)
G1R 2T9

418-648-1242

www.transportsviables.org

